

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le 06 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 3^{ème} ordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 30 juin 2021
Date affichage : 07 juillet 2021
Nbre de Conseillers : 19
 En exercice : 19 Présents : 17 Votants : 17 Pour : 17

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Olivier CHARRON, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Marie BERNARD, Christophe METREAU, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Claude NEREAU, Gaëtan BUREAU, Marc LIONARD et Didier MOUCHEBOEUF

Etaient excusés : Claire RAMBEAU-LEGER et Nathalie CHATEFAU

Monsieur Claude NEREAU a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET : : TABLEAU DES EFFECTIFS AU SEIN DE LA COMMUNE DE MONTGUYON

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 34,

ARTICLE 1

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal qu'il leur appartient de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil municipal en date du 06 juillet 2021.

ARTICLE 2

Monsieur Le Maire propose à l'assemblée d'adopter le tableau des emplois suivant :

GRADE OU EMPLOI	Catégorie	Emplois permanents à Temps Complet	Emplois Permanents à Temps Non Complet	Postes Pourvus	Postes Vacants
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Adjoint Administratif	C	1	1	2	0
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} cl	C	1	2	3	0
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} cl	C	1	0	1	0
Rédacteur	B	0	0	0	0
Rédacteur Principal 2 ^{ème} cl	B	0	0	0	0
Rédacteur Principal 1 ^{ère} cl	B	1	0	1	0
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE		4	3	7	0
FILIERE TECHNIQUE					
Adjoint Technique	C	6	1	7	1
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} cl	C	3	0	3	0
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} cl	C	3	0	3	0
Agent de Maîtrise	C	0	0	0	0
Agent de Maîtrise Principal	C	1	0	1	0
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		13	1	14	1

AR PREFECTURE017-211702410-20210706-D202186-AI
Regu le 07/07/2021

FILIERE ANIMATION					
Adjoint Animation	C	0	0	0	0
Adjoint Animation Principal 2 ^{ème} cl	C	0	0	0	0
Adjoint Animation Principal 1 ^{ère} cl	C	1	0	1	0
TOTAL FILIERE ANIMATION		1	0	1	0
FILIERE CULTURELLE					
Adjoint du Patrimoine	C	0	0	0	0
Adjoint du Patrimoine Principal 2 ^{ème} cl	C	0	0	0	0
Adjoint du Patrimoine Principal 1 ^{ère} cl	C	1	0	1	0
TOTAL FILIERE CULTURELLE		1	0	1	0
Conseiller Numérique (CDD de 2 ans)	C	1	0	0	0
TOTAL GENERAL		20	4	24	1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

- **D'ADOPTER** le tableau des emplois de la commune, ainsi proposé. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois sont inscrits au budget

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Ont signé au Registre les membres présents
Pour copie conforme
Le Maire,
Julien MOUCHEBOEUF

